

# Le Sanepuisien

Bulletin municipal de Sainpuits



## **DOSSIERS SPECIAUX**

**LA VIE D'ANTAN A SAINPUITS**

**EXERCICES DE POMPIERS A LA BREUILLE**

**LES CEPES DE FORTERRE**

Juillet 2015-Decembre 2015

- Éditorial Sanepuisien n°3

- En route vers l'avenir ! C'est bien le mot d'ordre que l'équipe municipale s'est donné. Toutes les évolutions que nous imposent la Nouvelle Organisation du Territoire de la République (Loi NOTRe) vont avoir des conséquences importantes sur la vie de notre village.
- Nous allons être impactés par de nouveaux transferts de compétences vers la Communauté de Communes qui elle-même devra voir son périmètre s'accroître (plus de 20.000 habitants pour un peu moins de 10.000 aujourd'hui).
- Les panneaux d'entrée et de sortie de la communes sont barrés de noir pour défendre les communes face au Projet de Loi NOTRe.
  - En tant qu'élus ruraux, nous nous battons pour la sauvegarde des libertés locales : durant les derniers mois et encore pendant quelques semaines, le Parlement discute de cette nouvelle organisation des collectivités territoriales. Le texte ne laisse plus aucun doute quant aux intentions concernant la réalité géographique, historique et politique du pays. Les députés sont bien décidés à supprimer, sinon les communes qui survivront comme quartiers de l'intercommunalité qui les aura absorbées, mais aussi la liberté communale. L'objectif de la réforme vise à anéantir le niveau de proximité préféré des Français, la commune. Elle veut aussi concentrer pouvoirs et moyens bien loin de là où vivent nos concitoyens. Cette fuite en avant amplifiera l'opposition entre villes et campagne et ne répondra pas à l'enjeu d'un effort significatif en matière d'équité et d'accès aux services en milieu rural.
  - Concrètement, si ce texte était voté :
- le maire et le conseil municipal n'auraient plus aucune prise sur les décisions locales désormais prises loin des villages. Les ressources seraient asséchées et les choix transférés ailleurs, sans l'accord des élus, représentants du peuple ;
- le développement de Sainpuits serait décidé ailleurs sans prise en compte de la réalité locale quant au logement, à la construction ou encore à la présence de services ;
- le village serait sous la coupe d'un président d'intercommunalité « tout-puissant » mais éloigné et empêtré dans des considérations politiciennes ;
- seule la taille de Sainpuits serait prise en compte pour définir les politiques publiques et non la gestion de l'espace, des routes ou de l'environnement ;
- Sainpuits serait mis sous tutelle avec un mode d'élection qui démotivera les élus ruraux, souvent bénévoles et de moins en moins nombreux à servir l'intérêt général au plus près ;
- les prestations réalisées bénévolement par les élus seraient alors réalisées par des salariés et impliqueraient donc soit des hausses d'impôts soit une diminution des services rendus soit une augmentation de la participation des usagers.
- Le Conseil municipal se préoccupe de l'avenir de d'ouverture au public qui sera multipliée par six, en offrant de meilleurs services à la population sans alourdir le budget communal. C'est dans cet esprit qu'il a décidé de transformer l'agence postale en relais poste commerçant. de réaliser un aménagement d'accueil . L'amplitude d'ouverture au public sera multipliée par six, de nouveaux seront proposés comme, par exemple, la réception des colis. L'établissement de Dominique Blanchard a prévu de réaliser un aménagement d'accueil des clients des services postaux qui préservera la confidentialité.

# Sommaire



- LE MOT DU MAIRE.....page 2
- SOMMAIRE.....page 3
- LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.....page 4
- BREVES DE VILLAGE.....page 5
- CONSEIL MUNICIPAL.....page 6
- CONSEIL MUNICIPAL.....page 7
- ASSOCIATION.....page 8
- BIBLIOTHEQUE.....page 9
- LA VIE D'ANTAN.....page 10
- LE CEPE.....page 11
- LES EVENEMENTS DU VILLAGE .....page 12
- LE TOURNOI DE FOOT.....page 13
- EXERCICES DES POMPIERS.....page 14
- EXERCICES DES POMPIERS.....page 15
- ENVIRONNEMENT.....page 16
- ENVIRONNEMENT.....page 17
- JEUX.....page 18
- PUBLICITE.....page 19
- ADRESSES UTILES.....page 20

## ET .....RENDEZ VOUS AU RESTO-MARCHE DE L'ÉTÉ.....

**Les Restos-Marchés de SAINPUITS**  
(Reste au marché le dimanche soir !)

Cinq espaces de restauration artisanale  
Produits frais, recettes originales.

Cadeaux, stands, jeux pour les enfants.

**Chaque dimanche de 17h à 23h du 12 juillet au 16 août**

MERCI DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Cinq espaces de RESTAURATION ARTISANALE à Sainpuits, avec:

- Le boudin noir et pommes persillées (Antoine CHABIN, de Saint Fargeau)
- L'omelette aux girolles solognotes (Jean-Yves TROTARD, de Saint Privé)
- Ping & Pong (traiteur asiatique, Fontainebleau)
- Les recettes détonnantes (Toucy & Chablis)
- Les kebabs pyaudins (Eric)
- Le cocktail Sanépuisien (Cyril BLANCHARD, de Sainpuits)
- Spécialités sucrées du Nord (Didier La Gaufrette)
- Les faisselles fraîches aux confitures (Françoise PLESSARD, de Diges)
- Les Primeurs (Sandra, de Saint Sauveur) avec les Zapéros d'Ann-Zo (Amaury RONCERAY, de Sainpuits)
- Les gelées de Ratafia et truffes noires (Denis TROYES)

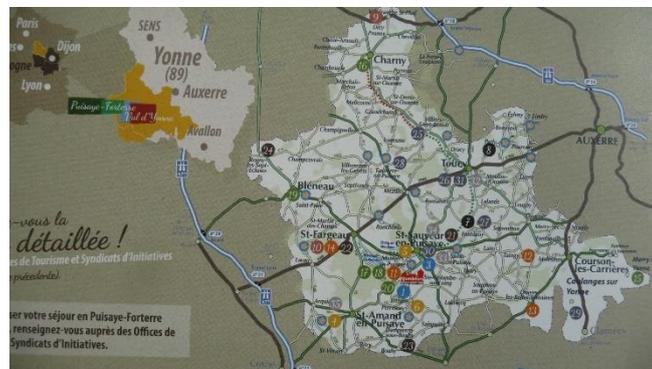
**Château gottfride pour les enfants**

**Léa & ses bijoux à croquer**

**Johana et ses accessoires**

**Arnaud et ses confections artisanales**

# La communauté de communes



La communauté de communes PORTES DE PUISAYE FORTERRE, c'est: 9300 habitants sur une superficie de 508 km<sup>2</sup> avec 623 km de voirie et 18 communes. Elle gère un centre social et culturel, deux maisons de santé,

deux centres de loisirs, une crèche, un relais de services publics... Le conseil communautaire se réunit chaque mois, les séances sont publiques et présidées par Pascale de Muraige. Les commissions sont chargées de préparer les décisions soumises au Conseil qui examine, approuve ou refuse les dossiers:

## ❖ L'ensemble des actions économiques

Elle a la charge d'étudier la restauration des communs du château de Saint-Amand appelés les « Ateliers du château » avec la création de six espaces dont l'un est occupé par la commune de Saint-Amand qui anime une galerie artistique, la gestion de « Poléthic » l'assistance aux entreprises etc...

## ❖ Le relais de Service Public

Elle accompagne les habitants dans les relations avec les organismes partenaires: Pôle Emploi, CAF, Carsat, MSA, Assurance Maladie, EDF, ERDF, Banque de France, Conseil Général de l'Yonne... Elle aide à la rédaction de tout courrier: CV, Lettre de motivation, demande de retraite, et toute démarche de la vie courante. L'adresse du siège est à Saint Sauveur, 1 place Paultre des Ormes, Mairie. T:0386440552.

## ❖ La commission Environnement

Elle fixe le montant annuel des ordures ménagères. Pour 2015 les tarifs sont par foyer 1 personne 137 Euros, 2 personnes 149 euros, 3 personnes et plus 155 euros. Les résidences secondaires paieront 149 euros ainsi que les commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs ou prestataires de service. Un acompte de 100 euros est demandé au premier semestre et le solde avant la fin de l'année. T: 0386456455 Cette commission a la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. Elle prend également en charge la compétence de l'assainissement non collectif. Enfin notre territoire étant classé zone expérimentale dans le domaine des économies d'énergie, l'exemplarité concernera en priorité la diminution des consommations dans les bâtiments publics et le développement de filière locale d'approvisionnement en bois énergie.

## le tourisme régional ( itinéraire sur visiorando et Sainpuits.fr )

Sainpuits est à la croisée du tourisme régional. Son chemin de randonnée est déjà l'occasion de découvrir la Forterre et en partenariat avec la communauté de communes les possibilités de découvertes sont nombreuses. Village d'accueil avec ses gîtes communaux et de particuliers celui-ci est un point de départ idéal pour visiter ou profiter de sites intéressants en fonction des goûts de chacun à l'occasion de l'été.

*Le Château de Ratilly: Charmante forteresse édifié au 13<sup>ème</sup> siècle.*

*Les peintures murales de nombreuses églises grâce à la présence locale d'ocre.*

*Le musée Colette installé dans le château de Saint Sauveur.*

*Le berceau historique de la poterie de St Amand témoin du façonnage du grès.*

*La poterie de la Bâtisse qui reconstitue l'atmosphère d'un ancien atelier de fabrication.*

*Guédelon château fort en cours de bâtissage avec tous les anciens métiers en activité sur place.*

*Le château de ST Fargeau ,ses charpentes, sa cour intérieure et son spectacle de « son et lumières »*

*Druyes avec son château du 12<sup>ème</sup> siècle et ses sources limpides.*

*Le parc aventure de Treigny au sommet des arbres avec l'ambiance de jeux comme le paint ball.*

*Le Lac du Bourdon, réservoir qui alimente le canal de Briare, lieu de détente et de pêche.*

*Boutissaint, grand parc d'animaux vivant en liberté.*

*Le moulin de Vanneau ferme ancienne et lieu de promenade agrémenté d'animaux familiers.*

*Le moulin Blot de Bouhy avec son passé meunier et son point panoramique.*

*Toucy ville de Pierre Larousse avec son marché dynamique et ses activités festives*

et bien sûr Sainpuits avec sa chapelle ancienne, son église du 15<sup>ème</sup> et ses journées festives lors de la « Madeleine » au mois de Juillet , patronne du village. Trois jours de festivités avec feu d'artifice et fête foraine lieu où le « bien vivre » devient réalité pour chacun.

# Brèves de village

## ARRETE PREFECTORAL N° DDASS/SE/2006/478

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h à 18h00.

Le maire peut imposer sur le territoire communal des mesures plus contraignantes s'il l'estime opportun. Le bon sens prévaut de respecter l'arrêté afin de faire prévaloir la convivialité.

## APPELS TELEPHONIQUES

Suite à plusieurs plaintes d'administrés pour des appels intempestifs émanant de différentes sociétés, la mairie, en aucune façon, n'engage quelque enquête que ce soit; restez vigilants sur les appels que vous pourriez recevoir. Nous recommandons aux personnes âgées de redoubler de vigilance.

## JOURNEES DU PATRIMOINE

19 Septembre 2015: Visites commentées : Le matin Eglise 10h30 Chapelle 11h30

## FLEURISSEMENT

La Commission du fleurissement passera en Juillet-Août comme chaque année. L'appréciation des jurés portera sur le décor floral et paysager du jardin et de la façade de la maison, visible de la rue.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Pour être électeur il faut être âgé d'au moins 18 ans à la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin. On doit s'inscrire soit à la mairie de son domicile, soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans. L'inscription se fait à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou par courrier en envoyant le formulaire d'inscription et les pièces exigées ou par internet à l'adresse « mon-service-public.fr » Pour pouvoir voter l'année prochaine il faut s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2015.

## SITE Sainpuits.fr

La mairie de Sainpuits a ouvert un site pour ses habitants et s'ouvrir vers l'extérieur à l'adresse « sainpuits.fr » L'organigramme comprend des pages descriptives du village concernant la municipalité, son patrimoine, ses activités, les gîtes, etc... Une particularité de ce site est son interactivité pour les internautes désirant communiquer.

## TRANSFERT DE LA POSTE

La suppression de l'agence postale communale est actée par décision du conseil. Cette activité sera transférée au sein de l'établissement de Dominique Blanchard avec une amplitude d'ouverture triplée. Le changement sera opérationnel après la période des vacances.

## BUSTHEÂTRE

Le bus théâtre stationnera à Sainpuits le MERCREDI 29 JUILLET 2015 pour 2 représentations de Love Box, à 15h et à 18h, pour les enfants à partir de 5 ans, gratuites, la mairie en prenant la charge financière. Pensez à réserver en téléphonant au N° de la mairie: 03.86.74.72.21.

## BUDGET

La dotation forfaitaire notifiée et versée à la commune par l'état était de 111.529 euros en 2014. Pour cette année 2015 la commune reçoit 103.787 euros. Le budget de financement est diminué de 7742 euros. Ceci réduit d'autant les possibilités d'aménagement de la commune..

## CHEMIN DE RANDONNEE

Sous la chaleur et dans un environnement panoramique, l'équipe du balisage défriche, creuse, coule et incruste le détail du parcours: c'est la dernière étape du marquage.



## Extraits des comptes rendus des séances

### Séance du 16 Décembre

- **Assurances:** Après consultation engagée auprès d'assureurs, il est adopté à l'unanimité de retenir un assureur unique et d'autoriser le Maire à signer les contrats d'assurances.
- **Remplacement de la chaudière:** Il est décidé à la majorité, 1 voix contre et 3 abstentions de retenir le bureau d'études PYXAIR à TOUCY pour réaliser la maîtrise d'œuvre d'une chaufferie bois pour un montant de 4074 euros TTC.
- **Indemnité de conseil alloué au comptable des finances publiques:** A l'unanimité, après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse d'accorder une indemnité.
- **Organisation des services communaux:** Le conseil municipal procède à une nouvelle organisation du service cantine, ménage et gîtes, basée sur 2 postes contractuels.
- **Affaires diverses:** Etude de la faisabilité de la mise en gestion de l'accueil et du service gîte / Correspondant défense: Denis Pouillot est désigné / Délégué au tourisme: Mathieu Bourgoïn est délégué.

### Séance du 10 Février 2015

**Approbation du compte de gestion 2014:** Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion arrêté à la somme de 297.953,26 euros.

- **Adoption du compte administratif 2014:** Le conseil municipal à l'unanimité, adopte le compte administratif arrêté à la somme de 297.953,26 et en intégrant les restes à réaliser à la somme de 279.394,26.
- **Renouvellement des contrats d'assurances:** Après consultation engagée auprès d'assureurs, le conseil a retenu l'assureur Axa (agence Couson) dans le but de réaliser d'importantes économies en regroupant tous les contrats.
- **Création du poste d'adjoint technique 2eme classe contractuel 17H30:** Le Conseil autorise le Maire à signer ce contrat pour effectuer les missions de cantine.
- **Contrat unique d'insertion:** Le conseil a créé un contrat unique d'insertion à 20H par semaine par délibération du 20 juin 2014. Les besoins de service nécessitent de porter à 26H/semaine ce contrat. Le conseil charge le Maire de signer ce contrat et les pièces s'y affèrent.
- **Contrat emploi d'avenir:** Création d'un poste en contrat emploi avenir pour effectuer les missions d'assistance au service de la cantine, ménage des locaux communaux, accueil et départ des locataires des gîtes communaux et de la salle des fêtes à raison de 20/35<sup>ème</sup> annualisé. Le conseil charge le Maire de signer le contrat et les pièces s'y affèrent. e
- **Contrat de canton:** Le solde de la subvention du contrat de canton soit 14.369,99 est affecté sur les travaux d'installation d'une chaufferie.
- **Installation d'une chaufferie:** Le conseil établit le plan de financement pour l'installation d'une chaufferie bois et charge le Maire de solliciter des subventions auprès de l'ADEME et de la DETR.
- **Affaires diverses:** Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention pour les plans cadastraux vectorisés. Il appelle ensuite le gouvernement à choisir Dijon comme capitale de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

### Séance du 20 Mars 2015

- **Vote des subventions:** Les subventions ci-dessous sont votées: Wado-kai 150 / CIFA 100 / CFA agric champignelles 100 Club Amitié 3<sup>ème</sup> âge 250 / Comité des Fêtes 750 / Le P'tit coin des lecteurs 350 / UNA PuisayeForterre 324 / Les Amis du Patrimoine 200 / Sapeurs Pompiers Amicale 850 / Toucy Entraide 50.
- **Indemnité de fonction au Maire et aux adjoints:** Votée à l'unanimité
- **Redevances occupation du domaine public:** Lignes électriques BT: 197 euros et ouvrages et télécommunications: 636,23 euros. Acceptées à l'unanimité.
- **Tarifs des gîtes:** Le conseil fixe le tarif des gîtes 2015 incluant la taxe de séjour et autorise le Maire à faire des promotions dans une limite de 20 pour cent maximum.
- **Renégociation emprunt:** Le conseil accepte la renégociation de l'emprunt à taux variable capé de 2,80 à 3,60 %/.

## Extraits des comptes rendus des séances ( suite )

- **Installation d'un colombarium:** Le conseil décide la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir, accepte le devis de l'entreprise Botta et fixe à 1.000 euros pour une concession trentenaire le prix de la case et 100 euros l'accès au jardin du souvenir.
- **Tarifs des concessions dans le cimetière:** Le conseil décide de maintenir à 200 euros le pris de la concession cinquantenaire au seul profit de la commune.
- **Adhésion Agence technique territoriale:** Le conseil décide d'adhérer.
- **Fédération des eaux Puisaye-Forterre:** Le conseil se prononce pour l'adhésion de nouvelles communes pour la compétence en assainissement individuel et pour l'adhésion des communautés de communes Cœur de Puisaye , Orée de Puisaye et Portes de Puisaye-Forterre pour l'exercice de la compétence GEMAPI du bassin Loing amont.
- **Travaux:** Isolation des combles des gîtes et du bâtiment abritant les trois logements et le dépôt de pain: Le devis proposé par Languedoc Isolation et subventionné par le groupe TOTAL est accepté. Pour la 3<sup>ème</sup> tranche des travaux église, la maîtrise d'œuvre étant confiée à M. Leriche, le maire est chargé de demander des subventions pour un montant de 250.000 euros. Le devis proposé par JCL signalisation pour les travaux de signalisation et les marquages au sol est accepté. Le conseil décide la création d'un parking sur la place blanche de la boulangerie.
- **Vote des 4 Taxes:** Taux inchangés votés à l'unanimité: Habitation 16,42% /foncière bâti 16,68% /Foncière non bâti 47,07% / CFE 14,98%.
- **Vote du budget:** Le conseil vote en équilibre dépenses et recettes. La section de fonctionnement à 654.820 euros. La section d'investissement à 357.538 euro.
- **Affaires diverses:** Le feu d'artifice de la fête de la Madeleine sera équivalent à celui de l'année dernière avec 20% d'économie / Le bureau de vote des élections départementales des 22 et 29 Mars 2015 est constitué.

### SEANCE DU 19 MAI 2015

- **Suppression de l'agence postale:** Le conseil, après vote à bulletin secret, acte la suppression de l'agence communale dans le cadre du transfert de cette activité au sein de l'établissement de Dominique Blanchard; donne son accord à l'ouverture d'un point poste commerçant au sein de cet établissement dans les conditions souhaitées par la Poste
- **Loi NOTRE:** En désaccord avec cette loi , pendant le week-end de la Pentecôte, les panneaux d'entrée et de sortie du village seront masqués.
- **Création d'une très petite section maternelle:** Avis défavorable.

### SEANCE DU 23 JUIN 2015

- **Chemin de randonnée:** La réactualisation de la signalétique dans le cadre de la communauté de communes permet de simplifier et d'uniformiser la signalétique. La commune fait l'acquisition d'un panneau d'affichage détaillé qui sera mis en place devant la mairie. Le balisage en cours de réalisation est pratiquement terminé.
- **Agent d'entretien:** Le contrat CUI est renouvelé.
- **Place blanche:** Le conseil autorise le maire à consulter les entreprises pour les travaux de l'aménagement parking près du dépôt de pain en attendant la confirmation de la subvention déposée et reçue par l'organisme concerné.
- **Cantine:** le prix du repas est fixé à 3,15 euros à partir du 01/09/2015
- **Déclassement en agglomération:** les hameaux des Bordes et des Barres sont soumis au déclassement pour la limitation de vitesse à 50kms/h.
- **Voirie:** En cours d'exécution les travaux de dérasement, goudronnage, marquage au sol, panneaux à poser sont sous le contrôle de Denis Pouillot qui confirme leur avancement.
- **Accessibilité:** La mise aux normes pour l'accessibilité des locaux publics peut être réalisée en trois ans dans le cadre du projet Ad'ap.



## L'Association des amis du patrimoine religieux de Sainpuits

Bonjour à tous,

L'Association des amis du patrimoine religieux de Sainpuits a été créée en juin 2014.

Le bureau se compose de 4 personnes : Mme MERCIER Valérie = Secrétaire

Mme TOUCHARD Ghislaine = Trésorière

M. FABRE Frédéric = Vice-Président

Mme BLANCHARD Marie-Lise = Présidente

Cette Association existe car tous les membres ont à cœur de sauver le patrimoine que nous avons hérité. Nous n'avons pas le droit de laisser tomber en ruine un héritage de nos aînés.

L'Association qui compte actuellement une soixantaine de membres, a pour but, de restaurer ce qui est possible dans l'église de Sainpuits (après accord du conseil municipal).

A ce jour les chemins de croix ont été restaurés par Mme Claudie Jahan-Pacioselli.

Des vases en grès vont être commandés pour l'Eglise et la Chapelle Notre Dame de Lorette.

Nous avons l'intention de lancer une souscription afin de faire des travaux dans la sacristie, et, selon les dons récoltés, s'intéresser à un mode de chauffage pour l'Eglise ...

L'Association accepte toutes personnes de confessions différentes et de tout horizon, actuellement nous comptons comme membres des protestants, des musulmans et des catholiques et aussi des personnes qui veulent juste sauver notre patrimoine. Que le mot « religieux » ne soit pas un obstacle pour ceux qui désirent nous rejoindre.

Avant l'été nous aurons une assemblée générale qui sera ouverte à toutes et à tous. (La date et lieu seront affichés sur les panneaux de la commune)

**Le siège de l'Association est au : 1 rue de la Guerlurette, 89520 Sainpuits.**

La présidente : Mme Marie-Lise BLANCHARD.

# Bibliothèque

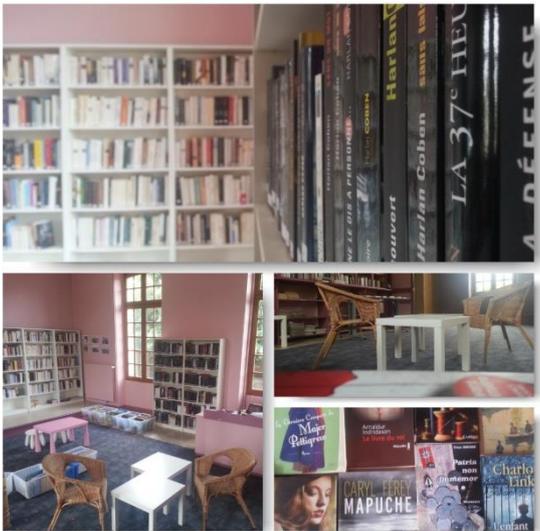
Changement des horaires d'ouverture: 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. Samedi inchangé. Fermeture exceptionnelle le 18 Juillet. Congés d'été du 1<sup>er</sup> Août au 1<sup>er</sup> Septembre. Réouverture le mercredi 2 Septembre.

## LE P'TIT COIN DES LECTEURS

Bibliothèque associative

Association loi de 1901

- De nombreux **ouvrages récents et thématiques** (terroir, policier, historique...)
- Un **coin jeunesse approprié** pour chaque âge (apprentissage de la lecture, albums illustrés, bandes dessinées, mangas...)



L'adhésion annuelle de **8€ par foyer** vous permet d'emprunter de nombreux livres tout en vous laissant le temps d'apprécier vos lectures sans délai de retour restrictif.

**Venez en profiter !**

### POUR NOUS CONTACTER :

03.86.74.63.84

leptitcoindeslecteurs@hotmail.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Le Mercredi de 15h30 à 17h  
Le Samedi de 10h30 à 12h

### OÙ NOUS TROUVER :



# La vie d'antan à Sainpuits

Au petit matin de ce Jeudi du mois d'Août les cloches de l'église sonnent l'Angélus comme chaque jour. Autour du puits au pied de l'église règne déjà une animation coutumière pour le remplissage en eau potable. Les commentaires vont bon train et l'on apprend à qui veut entendre les dernières nouvelles de la nuit « Les prussiens assiègent Paris » « Le petit n'a pas dormi, il a la fièvre » « Les volets sont fermés, cette fois elle est partie » L'abbé Lucas, récemment nommé à la paroisse, sort de l'église et salue religieusement les femmes en sabot très afférées. La femme de l'horloger répond respectueusement au salut de l'abbé. C'est elle qui anime les chants et la musique de l'office religieux. Il faut aller vite ce jeudi, c'est le jour du marché d'Entrains et il faut partir vendre le grain préparé et battu au fléau après avoir attelé l'âne ou le bœuf au chariot. La rue principale ( maintenant rue de la chapelle ) traverse le village de la place de la Mairie à la rue Chabrac. Elle part de l'échoppe du coiffeur pour arriver à celle du tisserand dont le métier résonne sur le chanvre(400 kg par habitant) récolté pour fabriquer draps et chemises.



Devant l'église les « lève-tôt » sortent en tenant des cornets en papier remplis de café moulu ». Un homme assis, les mains croisées sur sa canne observe la scène et se lève pour aller saluer son ami l'horloger quelques mètres plus loin.  Celui-ci, rituellement, surveille l'exactitude du réveil des cloches sur les comtoises qu'il a réparées  en entendant la fin de l'angélus. L'homme à la canne passe devant la vitrine de l'épicerie tandis qu'à côté le boucher garnit son étal bien fourni car l'élevage progresse régulièrement.



On fait son pain dans toutes les maisons. Le froment est en augmentation et les productions de seigle et de d'orge diminuent. Celle de l'avoine augmente pour le cheptel à nourrir. Le montant moyen de l'impôt foncier est de quatre francs l'hectare et le boucher vend la viande ce matin à 1,50 francs le kilo. Près de la chapelle, le maréchal nourrit le feu de forge pour les outils nécessaires au travail de la pierre.  La carrière est proche et l'urgence des réparations est la règle absolue. Tout ceci en plus du ferrage des  chevaux boulonnais forts et insensibles aux maladies. Ils sont environ deux cents dans la commune à partager avec les vaches les trente hectares de pâturage et les prairies naturelles plus nombreuses. Là où se trouve actuellement la station service et le café bar multi-services était le numéro 10. Lieu privilégié où se voit l'enseigne déjà multiple d'un « Café Restaurant Billard » et on y va banqueter, manger, surtout se réunir autour de l'orchestre du village composé de trois violonistes dont un joue aussi du piston. On ne s'ennuie pas à Sainpuits. Se faisaient face un peu plus loin le menuisier ébéniste et l'huilerie dont l'huile de grain de chanvre sert à l'éclairage alors que les huiles de noix  et de noisettes améliorent le quotidien culinaire. Enfin, là haut, au bout de la rue, vers Chabrac, le buraliste vend le nécessaire pour fumer. Plus on vieillit, plus on mâche et plus on achète le tabac à chiquer. Sinon on se procure le tabac en vrac pour bourrer la pipe, rouler une cigarette ou inhaler une prise. Le tenancier exerce aussi un autre métier et surprise il améliore l'ordinaire en fabriquant des bottines sur mesure.

Tous ces gens d'antan éprouvent le besoin de vivre selon leurs propres possibilités. La chasse est une occupation importante à côté de leurs propres activités. Le lapin considéré nuisible est chassé au furet. Déjà à cette époque les abris naturels pour la faune sauvage diminuent.

Tel était le cœur du village il y a un siècle et demi. Mais les activités sont aussi dans les rues avoisinantes et les hameaux. Nous y reviendront dans un prochain numéro.



## Qui sont-ils et où les trouver?

A Sainpuits et aux alentours, à partir de Juin et jusqu'aux premières gelées, le roi des champignons apparaît dès que les conditions météo lui sont favorables. Charnu et odorant, fierté du ramasseur, il promet des plats savoureux. Sous cette appellation et appelé aussi « bolet » on distingue dans notre région quatre espèces différentes que tout amateur doit savoir reconnaître. Trois sont d'excellents comestibles et le quatrième est toxique parfois mortel. Ce dernier est le *bolet Satan* que l'on décrira en dernier pour éviter toute confusion.



### LE CEPE D'ÉTÉ

Le plus précoce!

Il apparaît le premier. Fin mai début juin, si le temps le permet il arrive. La couleur du chapeau est toujours uniforme: Brun clair, noisette, avec parfois des tonalités grisâtres, roussâtres ou jaunâtres sans traces de blanc. La surface est sèche, souvent craquelée par la chaleur, laissant apparaître la chair bien blanche. Le pied est brun clair avec un réseau qui le recouvre presque entièrement. On le rencontre jusqu'en automne. Il pousse principalement sous des feuillus comme le chêne et le châtaignier. En gastronomie il est classé trois étoiles, très bon comestible



### LE CEPE DE BORDEAUX

Le plus fréquent ! Il pousse en terrain acide de l'été à l'automne. On le trouve sous les feuillus, les conifères et il apprécie surtout l'épicéa et le hêtre. Son chapeau est souvent luisant même visqueux par temps humide. Sa couleur est brun foncé, noisette, roussâtre. La chair est blanche mais colorée rose sous la cuticule du chapeau. Excellent comestible, c'est le plus consommé car le plus répandu. Pensez à l'aspect « bouchon de champagne »



### LE TÊTE DE NEGRE

Le must, le meilleur. Le chapeau est couleur chocolat, cueilli plus jeune c'est un régal. Chair toujours blanche même sous le revêtement du chapeau. Il aime la chaleur et recherche les expositions ensoleillées dans les plaines et les collines. Il pousse sous les chênes, les hêtres et les châtaigniers. Vous ne le trouverez jamais sous les conifères.

### LE BOLET SATAN



**— Ce cèpe « diabolique » se reconnaît par la couleur blanche de son chapeau qui peut atteindre 30cms de diamètre. Le dessous du chapeau jaune quand il est jeune vire rapidement à l'orange en vieillissant. Quand on casse ou on coupe ce champignon il BLEUIT INSTANTANEMENT. Le pied est court et trapu, de couleur jaune excepté dans la partie médiane où il est rouge. Le bolet Satan est réellement très indigeste. IL est donc à rejeter pour la cuisine et s'il n'est pas le seul à bleuir le changement de couleur doit attirer votre attention.**

**UN CONSEIL: FAITES TOUJOURS VÉRIFIER VOTRE CUEILLETTE PAR VOTRE PHARMACIEN OU UN CONNAISSEUR CERTIFIÉ SI VOUS DOUTEZ DE VOTRE RECOLTE.**

Lorsque vous cherchez des cèpes, regardez d'abord le dessous du chapeau: Il a des tubes et non des lamelles, le dessus du chapeau est Foncé et éliminez ceux qui ont le chapeau blanc et le dessous rouge.

## La Foire de MARS

En ce premier Mars la foire de Mars s'est déroulé avec la remise des prix aux lauréats du concours des chevaux.

Devant une assemblée des notables de la région Jean Marie Caillon s'est vu décerner le titre de Maire honoraire pour ses services en tant que Maire de Sainpuits pendant 18 ans. Ce titre honorifique l'accompagnera au cours de sa retraite qu'on lui souhaite heureuse.

Marie-Hélène Mercier reçoit à son tour les honneurs à l'occasion de son départ en retraite. La présidente du comité des fêtes reste investie dans les animations du village.



## La cérémonie du 8 Mai 1945

En présence des villageois et des anciens combattants le maire et son conseil ont rendu hommage aux enfants du pays tombés au combat. Devant le monument aux morts et après un dépôt de gerbe, l'appel aux soldats morts pour la France a rappelé le sacrifice de nos héros.



## La Fête de la Musique

C'est l'orchestre du conservatoire de Toucy qui ouvre la manifestation musicale. Sous le soleil, au rendez-vous, les premiers participants s'installent pour écouter ce moment harmonieux sous le nouveau chapiteau du Comité des fêtes où la dégustation des grillades frites et des crêpes garnies bat son plein. Dans l'après-midi l'ambiance monte avec la zumba da au rythme accéléré. Un grand bravo aux bénévoles qui n'arrêtent pas de fournir et dont la bonne humeur incite à partager le verre de l'amitié.

A noter quelques moments forts du déroulement de la fête:

La prestation d'un musicien au cor de chasse. Et comme tout à une fin la mobilisation en fin de soirée des spectateurs encore présents pour plier le matériel. On assista à une coordination particulièrement réussie ressemblant au dernier bal de cendrillon: Mais là, personne n'a perdu sa chaussure.



## Le tournoi de football



Dès le petit matin, sur le terrain de foot nettoyé par Denis Pouillot, Antonin Gallon, Valentin Caillon les bénévoles s'affairent pour recevoir les équipes qui vont s'affronter pour le tournoi de Sainpuits. Deux équipes de Sainpuits dont les « jeunes » Sougères, Etais, Thury, les jeunes de Courson, les tennismen de Treigny, le badminton d'Entrains, St Amand et l'équipe des copains vont en découdre pour remporter le titre.



Le chapiteau est ouvert, lieu indispensable pour réhydrater les joueurs et accompagner les spectateurs. L'ambiance est bon enfant et chacun peut se fournir en saucisses frites pour tenir jusqu'au soir afin d'assister à la finale. Marie-Noëlle Marlin présidente du comité des fêtes et Fabrice Bray l'initiateur du

Du projet veillent au bon fonctionnement des opérations avec toute l'équipe.



Un grand merci aux participants qui ont permis la réalisation de cette journée:  
Les entreprises et commerçants avec les établissements Blanchard, A Cagnat, Commecy Auto, F Lemaitre, MT aménagement, M Roux pour leurs apports financiers.  
JM Daguët, Barillet, le Conseil régional pour les coupes ainsi que des places gratuites pour l'AJA.  
Axa pour les ballons, B. Van Tyghem pour le cochon, Choubard pour le camion, la commune de Lainsecq pour les cages, les clubs d'Entrains et d'Etai pour les accessoires.  
Le comité des fêtes pour le 2<sup>ème</sup> cochon et félicitations pour les heureux gagnants du tirage des cochons: Michel Brisset et la famille Zyla.

## LES POMPIERS

Ce 16 mai 2015 les équipes de pompiers de Sainpuits et Saint Sauveur participent à un exercice commun avec alertes dans les deux communes. Leur mission est de vérifier la coordination des deux corps, le bon état du matériel et des véhicules, les temps d'intervention et la rapidité d'exécution. Les opérations sont dirigées par le capitaine Pouillot pour Sainpuits et le lieutenant Chalié.



L'intervention a lieu à La Breuille où un incendie s'est déclaré et dès leur arrivée une victime doit être évacuée. Les premiers secours lui sont prodigués en attendant son évacuation vers les lieux de soins tels que les hôpitaux en relation avec le coordinateur. La course contre la montre est engagée. Ce point est essentiel pour nos communes à l'écart des centres sanitaires équipés et le choix de l'hélicoptère peut être l'alternative à la lenteur des opérations d'évacuation. L'urgence est la réponse au sauvetage d'une vie.

Le déroulage des tuyaux s'effectue à grande vitesse après avoir déterminé les possibilités d'approvisionnement dans les lieux occupés. Le feu est parti de la résidence principale et l'attaque devra se faire sous différents angles. D'où l'importance de la bonne répartition des sources d'eau sur tout le territoire de la commune l'alimentation étant une des clés essentielles de la maîtrise du sinistre avec la rapidité de l'intervention.



Le déclenchement des attaques effectué c'est le professionnalisme du préposé à l'échelle qui démontre par ses prouesses dans la difficulté que sauver des vies c'est aussi mettre en danger la sienne.

## Les pompiers (suite)

Un binôme d'attaque met en place une lance à mousse. Composé d'un chef et d'un équipier, il se rend au point déterminé. L'équipier surveille le déroulement du tuyau, annonce le départ de l'eau et vient doubler le chef. Ce dernier poursuit l'action en ordonnant les différentes actions d'alimentation.



De brèves et efficaces mises au point se déroulent pendant les opérations. Le capitaine avise l'équipe de la présence de présumées victimes dans la maison au premier étage. Il prévoit une intervention immédiate pour extraire les personnes en danger. Le secours devient la priorité. Il est décidé de rentrer dans la maison. Trois pompiers entrent dans la maison et arrivés au premier étage portent secours à la victime et fixent un système de treuil avec des cordes pour évacuer le blessé.



Bravo aux équipes engagées, à leur dévouement et à leurs actions engagées au péril de leur vie.



# Merci de sortir vos poubelles la veille au soir



## JOUR DE COLLECTE: LE JEUDI POUR SAINPUITS

Il n'y a pas de collecte les jours fériés et la tournée du jour férié et des jours suivants de la semaine est décalée d'un jour, jusqu'au samedi.

### LES EQUIPEMENTS

Chaque foyer peut prétendre à un équipement au choix entre un bac à bio déchets de 120 litres, un bioseau de 30 litres, ou un composteur de 800 litres

L'équipement est gratuit

- pour l'habitant si c'est une nouvelle habitation
- pour une habitation n'ayant jamais eu d'équipement
- pour une habitation où l'ancien propriétaire est parti avec l'équipement

L'équipement est payant:

- si c'est un deuxième équipement
- si le premier équipement est détérioré, fondu ou volé

Les tarifs: bac = 30euros, bioseau = 5 euros, composteur = 15 euros.

Pour tout renseignement complémentaire le site internet: [www.smpuisaye.fr](http://www.smpuisaye.fr) est à votre disposition.

L'adresse du Syndicat Mixte de la Puisaye pour le courrier est la suivante:

Bois des Vaunottes-89170 Ronchères.

Tél 03 86 74 27 77 / 06 45 44 90 47 / Fax 03 86 74 28 74

### LE TRI

Le conteneur **jaune**: Briques, emballages carton ou métalliques, bouteilles plastiques

Le conteneur **bleu**: Journaux, magazines et prospectus.

Le conteneur **vert**: Emballages en verre.

**Aplatissez les bouteilles plastique et les cartons.**

*SAMEDI*

**AUBADE à 21 heures** Musique de Donzy  
**FEU D'ARTIFICE à 23 heures**  
**BAL GRATUIT animé par LAURA C**

*DIMANCHE*

**VIDE GRENIERS**  
**DEFILE DE CHARS à 16 heures** avec les  
musiques de St Sauveur et St Fargeau  
**BAL GRATUIT animé par LAURA C**

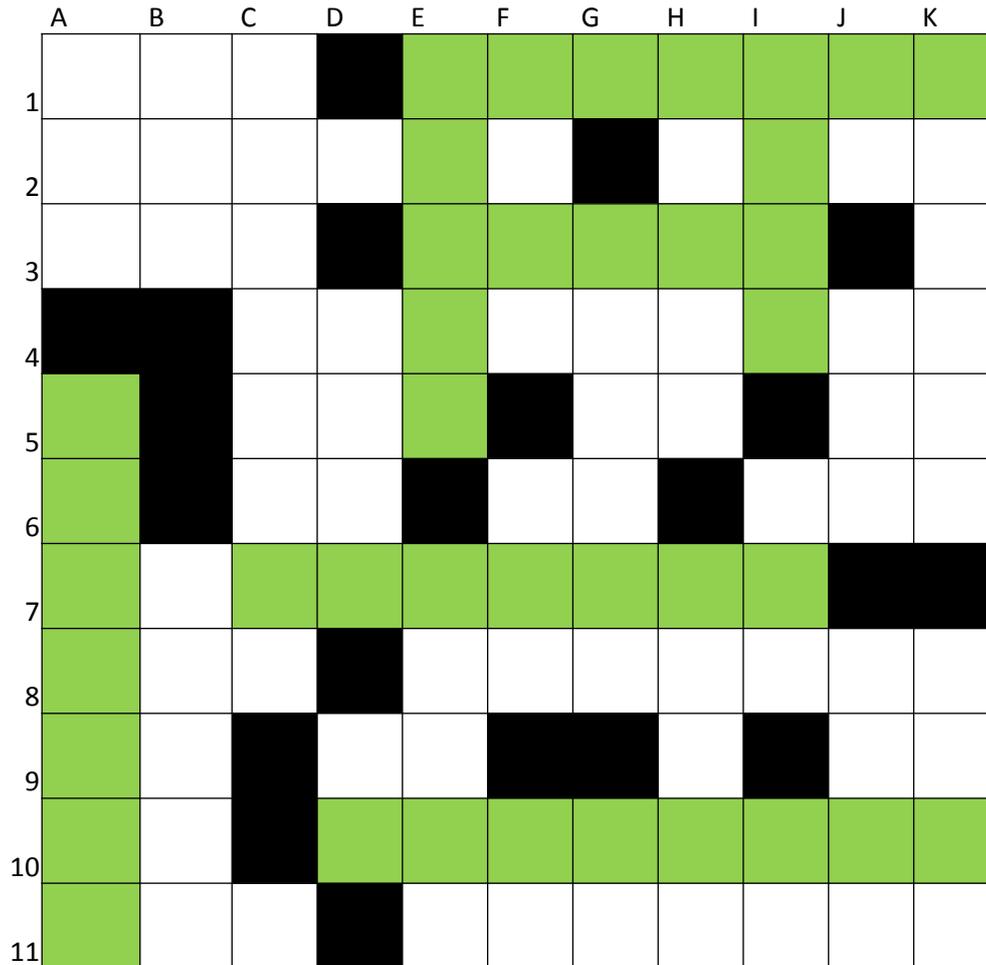
*LUNDI*

**16 heures La fête continue**  
**Jeux pour les enfants**  
**Lâcher de BALLONS**

**RESTAURATION**

**BUVETTE**

**FÊTE FORAINE PENDANT LES TROIS JOURS**



**HORIZONTAL**

- 1) Mesure de sensibilité / **Grosse courge**
- 2) Saouler / Gâteau ou boisson
- 3) Unité de travail / **Arbrisseau printanier**
- 4) Sorties du coma
- 5) Fleuve allemand / Post scriptum / Sud Est
- 6) Mesure chinoise / St normand / Indien
- 7) **Saveurs d'endives**
- 8) Université / Centrerait
- 9) Existes / Oui du midi /Ce qui reste
- 10) Sigle européen / **Salade de jardin**
- 11) Article pluriel / Parues

**VERTICAL**

- A) Service gagnant / **Belle fleur à bulbe**
- B) Certain / Salle d'Art
- C) Un peu aigre
- D) Chef arabe / Accord méridional
- E) **Epluchas la pomme** / Parfois sur la nappe
- F) Câble d'ancre / Unité de lumière / Pareil
- G) Tumeur grasseuse / Ici
- H) Titre religieux / Le coq en a deux
- I) **Elle a des épines** / Etats unis / Ile
- J) D'accord / Cardinal de gauche / parfois noire
- K) Dégout / Supprimes

**LA FOUÉE**

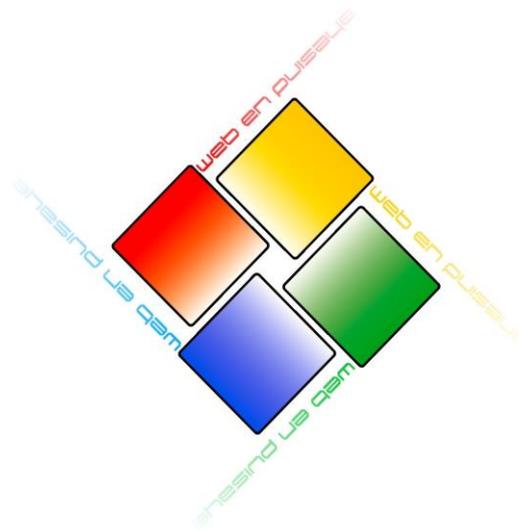
**Anc'Mélie la s'maine darniée,  
Tous deux j'avions décidé  
De nous en v'ni à la fouée  
Censément pour galvauder.  
J'avons att'lé la Roussotte  
V'là qu'on part sans s'emballer  
J'arrivons dans eun'gargotte  
Où après avoir dét'lé.  
J'on coummencé par mindiouner**

**J'ons mangé d'la tête de viau  
Eun'boun salade de crépiaux  
Des pois barre gueul du lapin  
Riboulette et viau-t-au vin.  
Pour dessart un p'tit gâtiau,  
Enfin j'nous soums bien repus  
Pour douze francs dix sous  
Pas pus..**

Georges Chevalier  
folkloriste bourguignon.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	C	O	U	R	G	E	L	L	E	S
B	E		R	E		M	E	U	L	E
C	N	O		P		E		S	E	N
D	T	I	L	L	E	U	L		V	S
E	E	L	O	I		T	E	T	E	E
F	N		R	E	G	A	T	E	S	
G	A	M	E	R	E	S		N		P
H	I		T		N		O	D	E	R
I	R	E	T	I	E	N	T		T	I
J	E	L	E	C	T	R	O	D	E	S

Solution du numéro deux



*Web en Puisaye ...  
La réponse à vos soucis en  
informatique*

**Conception, réalisation et reprise de sites internet**

**Maintenance, dépannage informatique**

**Lutte antivirus, récupération de données**

**Formation et intervention à domicile**

**Web en Puisaye**

**03 86 74 07 92 / 06 24  
17 59 01**

email : [sif \*\*89000@gmail.com\*\*](mailto:sif89000@gmail.com)  
www:// [web en \*\*puisaye.com\*\*](http://webenpuisaye.com)

R.M. : 377,760,426 RM 89 code APRM 9511Z

## Informations pratiques

Mairie (secrétariat)

03 86 74 72 21

[mairie-sainpuits@wanadoo.fr](mailto:mairie-sainpuits@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.sainpuits.fr](http://www.sainpuits.fr)

### PHARMACIES (les plus proches)



SAINT-SAUVEUR ..... 03 86 45 54 36

ENTRAINS ..... 03 86 29 22 32

ETAIS ..... 03 86 47 21 97

THURY..... 03 86 45 22 96

Pour la pharmacie de garde ..... 17

### MÉDECINS



Da Silva Moreira Paulo (Sainpuits)..... 03 86 74 68 57

Maison de la santé (Saint-sauveur) ..... 03 86 44 41 60

Conseil Alain (Entrains) ..... 03 86 29 22 11

### AMBULANCES TAXIS

Champagnat (Etai) ..... 03 86 47 20 61

Martin (Billy) ..... 08 99 03 50 33

Ambulance taxis (Saint-Sauveur) ..... 03 86 45 52 06

TAXI treignyçois .....03 86 45 57 50

### VÉTÉRINAIRES



Dizien

1 route de Toucy Saint-Sauveur ..... 03 86 45 58 90

Groupe Vétérinaire

Entrains-Varzy..... 03 86 29 44 67

Clinique Vétérinaire

Avenue du Général de Gaulle Toucy ..... 03 86 44 14 75

**URGENCES** ..... 06 78 58 08 85

*En semaine de 19h00 à 8h00*

*Et du samedi 17h au lundi 8h00*

### CLINIQUE



Clinique du Nohain (Cosne sur Loire)

03 86 28 60 00 / 03 86 28 39 50

### SERVICES D'URGENCE

**15**

**Samu**

**17**

**Gendarmerie**

Gendarmerie de Toucy

**03 86 44 11 17**

**18**

**Pompiers**

Urgence centre Sainpuits

**Denis Pouillot**

**06 75 59 06 69**

### LA POSTE

La Poste

1 rue de la Chapelle

03 86 74 71 61



### EDF

Standard Toucy

03 86 44 29 15

Urgences – 09 72 67 50 89



### SYNDICAT DES EAUX

03 86 44 01 42

### AIDE AUX PERSONNES

Association d'aide à domicile

UNA Puisaye Forterre

03 86 74 67 25

### ORDURES MÉNAGÈRES

0 800 584 762